

ment, s'allonge à terre, le timbre fantastique avait encore une fois disparu.

Exaspéré par les rires, notre furieux envoie un soufflet au marchand de tabac, sur la joue duquel on voit aussitôt apparaître le timbre que, dans sa chute, Chérami s'était collé à la main.

La gifle avait arrêté net les rires, et quand l'ivrogne voulut se précipiter sur le détenteur inconscient de son timbre-poste, celui-ci le repoussa d'un coup de poing, et des agents qu'on était allé quérir, arrivèrent au milieu d'une mêlée générale.

C'est ainsi que Chérami a été poursuivi pour coups et blessures.

Doux comme un mouton, d'ailleurs, ce brave homme, quand il est à jeun, et il en a été quitte pour quarante-heures de prison, grâce à la déclaration extrêmement indulgente du marchand de tabac. Aussi Chérami lui en exprime-t-il sa reconnaissance.

« Merci, merci, dit-il ; j'écris tous les ans à ma tante pour sa fête, je vivrais cent vingt ans, que je ne prendrais jamais mon timbre ailleurs que chez vous. »

JULES MOINEAUX.

